

Extension des heures d'ouverture des commerces

Le projet de modification de la Loi sur les heures d'ouverture des commerces veut prolonger l'ouverture des magasins jusqu'à 20h du lundi au vendredi, jusqu'à 19h le samedi et quatre dimanches par année.

Le 28 novembre envoyons aux oubliettes cette nouvelle tentative de péjoration des conditions de travail du secteur de la vente, de destruction du commerce de proximité et de marchandisation accrue du cadre de vie.

NON à des horaires de malades qui nuisent à la santé du personnel.

Le travail des vendeuses et vendeurs, en particulier dans les grandes surfaces et les centres commerciaux, subit une intensification sans relâche depuis de nombreuses années. L'effectif en personnel tend à se réduire afin de dégager le maximum de profit. Des contrats de travail et des horaires de plus en plus flexibles précarisent les quelques 20'000 vendeuses et vendeurs, non seulement au niveau salarial (salaire minimum de 3'500 Fr. pour 42h par semaine) mais aussi dans leur santé et dans l'équilibre entre vie familiale, sociale et professionnelle.

Horaires variables sur la semaine -souvent connus à la dernière minute-, de longues pauses de midi (tôt le matin, tard le soir), travail sur appel généralisent l'insécurité et la disponibilité totale envers l'employeur.

Dans ce secteur le patronat applique des exigences absurdes aux effets néfastes. Rester debout tout le temps provoque des varices et mal au dos. Le port de charges lourdes, les postures gênantes (remplir les étalages) et les mouvements répétitifs (caissières) provoquent les dorsalgies, les douleurs articulaires et les tendinites qui affectent dos, épaules, coudes et poignets. L'organisation du travail est ainsi faite que dans les boutiques des centres commerciaux, ou dans les kiosques, c'est galère pour faire pipi et qu'à la longue cela produit des problèmes urinaires.

Lors de vos prochaines courses, observez les postures des caissières et des étalagistes des supermarchés. Demandez-vous pourquoi portent-ils/elles des attelles aux poignets. Essayez d'évaluer les poids déplacés durant une journée par les commis aux caisses des marchés de semi-gros. Edifiant !

Combien de fois nous nous sommes fâchés car le produit acheté n'avait pas les caractéristiques vantées et nous avons déversé notre mécontentement sur une vendeuse qui n'y était pour rien ? Demandons-nous comment vont-elles gérer ce stress ?

La liste des problèmes de santé induits par des conditions de travail toujours plus astreignantes pourrait être allongée davantage mais ces quelques exemples suffisent à illustrer des réalités trop souvent méconnues.

La prolongation des heures d'ouverture n'améliorera aucunement les conditions de travail du personnel. Au contraire, sans aucune garantie de création d'emplois, sans garantir aux mères de famille de pouvoir rentrer à des horaires décents, sans aucune amélioration salariale, cela ne va que rajouter de la pénibilité et de la souffrance à la vie professionnelle des personnes concernées. Elle va isoler encore plus le personnel de sa famille et de son réseau social.

Nous avons envie d'une autre qualité de vie pour les salariés de la vente et pour nous-mêmes fondée sur des rapports humains qui permettent de concilier réellement travail, vie familiale et vie sociale.



**Votez NON
le 28 novembre
à l'extension des heures
d'ouverture des magasins !**

